



JUJUBES MAISON À LA COMPOTE DE POMME POUR LA ST-VALENTIN

- 1 1/2 tasse de compote de pommes
- 2 boîtes de JELL-O au fraise en poudre
- 2 1/2 tasse de sucre
- 2 enveloppes de gélatine en poudre

instructions

- Mélanger 2 tasses de sucre et tous les autres ingrédients dans une casserole et chauffer sur un feu doux en brassant régulièrement. Laisser bouillir une minute.
- Vaporiser un grand moule rectangle en pyrex avec un anti-adhésif. Recouvrir d'un papier parchemin et laisser les côtés dépasser.
- Verser le mélange dans le moule en pyrex.
- Laisser refroidir au congélateur pendant une heure. J'ai mis mon plat bien couvert dehors à -10 degrés pendant une heure et c'était parfait!
- Étendre le reste du sucre sur le comptoir et détacher les côtés à l'aide d'un couteau. Retirer doucement le contenu et déposer sur le sucre. Bien enrober les deux côtés de sucre. Découper avec des emportes-pièces et garder au réfrigérateur.



PERMIS DE BRÛLAGE OBLIGATOIRE GRATUIT

POUR BRÛLER DES RÉSIDUS FORESTIERS À LA SUITE DU NETTOYAGE DE VOTRE TERRAIN.




Dejeuner de la St-Valentin

Organisé par le comité de la Fabrique de St-Joseph-de-Lepage
11 février
8h00-13h00
À la salle Municipale
2236, Rue Principale.

12 ans et plus: 15\$
12 ans et moins: 5\$

Joyeuse St Valentin

SERVICE D'URBANISME



BESOIN D'UN PERMIS DE RÉNO, CONSTRUCTION OU AUTRES

VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LA MUNICIPALITÉ POUR FAIRE VOTRE DEMANDE DE PERMIS POUR QU'ELLE SOIT TRANSMISE À M. SYLVAIN MARTINEAU POUR LE TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE.

PRENEZ NOTE QU'UN DÉLAI DE 30 JOURS PEUT ÊTRE ALLOUÉ POUR L'ÉMISSION DU PERMIS. DISPONIBLE LES LUNDIS EN APRÈS-MIDI.

VOUS POUVEZ COMMUNIQUER AU 418-775-4171 POSTE 2400 OU AU POSTE 2403. PAR COURRIEL: à stjoseph@mitis.qc.ca et smartineau@mitis.qc.ca

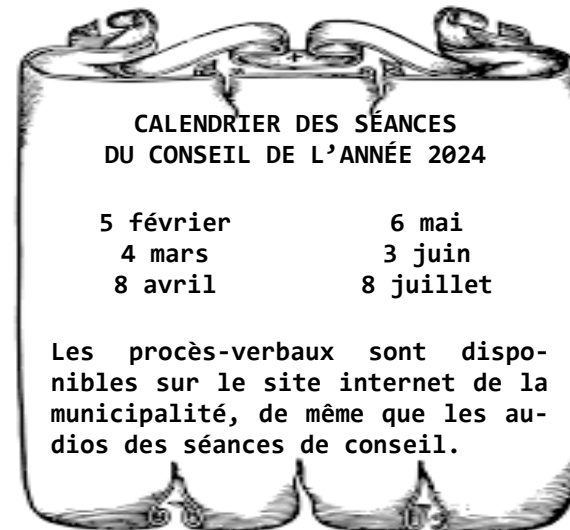
MARCHONS...EN SÉCURITÉ



La marche à pied est un bon exercice pour la santé, mais elle doit se faire de façon sécuritaire.

Il faut porter des vêtements avec des bandes réfléchissantes ou de couleurs voyantes, afin d'être facilement aperçu par les automobilistes. Aussi, il faut marcher sur le rebord de la route.

Des brassards de sécurité sont à votre disposition au bureau municipal, donnés par la Corporation du Développement et il suffit de les demander.



CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL DE L'ANNÉE 2024

5 février	6 mai
4 mars	3 juin
8 avril	8 juillet

Les procès-verbaux sont disponibles sur le site internet de la municipalité, de même que les audios des séances de conseil.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE

70, RUE DE LA RIVIÈRE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE G5H 3N8

TÉL.: 418-775-4171

FAX: 418-775-3004

COURRIEL: stjoseph@mitis.qc.ca

www.facebook.com/munstjosephdelepage

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Février						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	1	2



St-Joseph de Lepage

La Patinoire

2236 rue principale

Lundi au Vendredi 16h00-20h00

Samedi 10h00-20h00

Dimanche 10h00-17h00

Accessible aussi durant la journée à compter de midi. Il y a le gazébo et l'entrée de la salle (accessible sous peu) de disponible pour enfiler vos patins.

Il n'y a pas de surveillance. Veuillez respecter les consignes. 12 ans et moins, casques obligatoires et accompagné d'un parent.



Le Mot vert du mois « Plastiques Agricoles : Où on en est ? »

Bonjour à toutes et tous,

Chaque année dans La Matapédia et La Mitis, les exploitations agricoles utilisent environ 330 tonnes de pellicules de plastique d'enrubannage, soit le plastique blanc servant à faire les balles rondes dans les champs. Les grosses guimauves! La résine utilisée pour ce plastique est du polyéthylène basse densité (PHBD), soit le #4. Jusqu'à récemment, la consigne pour les agriculteurs était d'en disposer au bac bleu afin qu'il soit recyclé, une consigne respectée en très grande majorité.

En juin 2023, le gouvernement du Québec a lancé une nouvelle *Responsabilité Élargie du Producteur* (RÉP) couvrant l'ensemble des plastiques agricoles (enrubannage, filets, sacs d'engrais, contenants, etc.). À l'instar des produits électroniques, les plastiques agricoles ont désormais un écofrais à l'achat servant à financer un système de récupération et de recyclage en fin de vie. AgriRÉCUP est l'organisme responsable de ce système.

La réglementation et le plan d'AgriRÉCUP visent la récupération par points de dépôt. Ainsi en 2024, plusieurs points de dépôt verront le jour dans différentes municipalités du Québec afin que les agriculteurs puissent rapporter leurs plastiques agricoles. À noter qu'à partir de janvier 2025, **il sera interdit aux agriculteurs de disposer de leurs plastiques agricoles dans le bac bleu**, donc les points de dépôt seront l'option à privilégier!

Nous ne connaissons pas encore combien il y aura de points de dépôt et où ils seront dans La Matapédia et La Mitis. Nous gardons un bon contact avec AgriRécup afin de s'assurer que l'élément clé, la proximité avec les exploitations agricoles, soit pris en compte.

À noter que ce dossier est travaillé depuis 2017 dans La Matapédia et La Mitis, notamment avec le Centre de tri de Mont-Joli, et qu'un comité à l'échelle du Bas-Saint-Laurent travaille sur ce dossier depuis 2020. Les gestionnaires municipaux, l'UPA, les centres de tri, la MAPAQ, etc. sont tous impliqués. Plusieurs études ont eu lieu afin de trouver la meilleure solution pour atteindre l'objectif commun : s'assurer que ces plastiques n'encombrent pas nos lieux d'enfouissement.

Au fil des rencontres et discussions, il a été mentionné plusieurs fois que la collecte des plastiques d'enruban-

nage faciliterait l'atteinte de cet objectif. La principale problématique demeure les coûts élevés de la mise en place d'une telle collecte, principalement parce qu'il y a peu de fermes sur un très grand territoire à desservir. Nous continuons de discuter avec les acteurs concernés

À la prochaine!

Vincent Dufour, directeur général

www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél: 418-775-8445 poste 1138

Un rappel pour l'enregistrement des médailles



Le propriétaire ou gardien d'un chien doit informer la municipalité dans laquelle ce dernier est enregistré de toute modification aux renseignements fournis lors de l'enregistrement. Advenant que vous n'avez plus de chien, c'est à la responsabilité du propriétaire de nous avvertir avant le 10 février de chaque année. Car aucun remboursement ne sera émis après la distribution des comptes de taxes.

Au 418-775-4171 poste 2400

BIBLIOTHÈQUE

OUVERTE DU LUNDI AU JEUDI EN APRÈS-MIDI DE 13H00 À 16H00

SUPER BELLE COLLECTION DE LIVRES

VOUS RECHERCHER UN LIVRE SPÉCIFIQUE, VOUS POUVEZ FAIRE DES DEMANDES SPÉCIALES. VENEZ VISITER VOTRE BIBLIOTHÈQUE LOCALE.

ACTIVITÉS SOCIALES

VOUS POUVEZ VENIR À LA BIBLIOTHÈQUE POUR VENIR JOUER AUX CARTES, JEUX DE SOCIÉTÉS OU BIEN CAUSERIES.
APPORTEZ VOS AMIS!

ACTIVITÉ DE MISE EN FORME

Réunion de l'Amical
Mardi le 20 février à 13H00
au Centre Lepageois

Notre invitée: Madame Annie Lechasseur du Centre d'Action Bénévole de la Mitis qui nous fera faire des exercices pour la mise en forme, garder la forme, etc...

Tenue d'exercice, de détente, souliers pour l'occasion et une bouteille d'eau.

Bienvenue
à tous!



RÈGLEMENT 2023-07 SUR LE TAUX DE LA TAXATION ANNUELLE 2024

Pour l'année 2024 le taux de taxe est de 1.107\$/du 100\$ d'évaluation. Il y a une légère augmentation de la collecte des matières résiduelles et une diminution du réseau d'aqueduc et égouts le taux est de 1081.22\$. Le taux pour le ramonage de cheminée est de 44.10\$ de l'utilisateur. Le service de vidange de fosse septique du Lac du Gros Ruisseau est de 250.40\$ annuel et divisible selon la catégorie.

Le tout est disponible sur le site internet de la municipalité dans l'onglet: "municipale-administration municipale- réglementation".

Bulletin Municipale de



2024-02



Randonnée de
Raquettes Nocturne
SAMEDI 10 FÉVRIER À
PARTIR DE 19H AU SENTIER
SITUÉ SUR LA ROUTE 132 À
ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
Apportez vos raquettes et
votre lampe de poche
Breuvages et collations sur place.
Si vous n'avez pas de raquettes nous
pouvons vous en prêter